

ESSAI

L'État-providence détruit la providence et l'État

ROBERT NEF*



Ce n'est pas l'individu isolé qui est au centre d'une société libre, mais bien l'être humain responsable et sociable, qui vit au cœur d'une toile de multiples relations humaines, familiales, amicales, professionnelles et de voisinage, l'être humain qui veille volontairement au bien-être des autres parce que son « intérêt égoïste éclairé » lui fait comprendre que son propre bien-être et son autonomie privée en dépendent.

Le titre de cet essai – « L'État-providence détruit la providence et l'État » – est d'abord une provocation. C'est a priori une impudence totale que de qualifier quelque chose d'aussi familier et d'aussi populaire que l'État social d'ennemi potentiel du bien-être commun alors que pour de nombreuses personnes il s'agit là de la première tâche de l'État.

Mais la provocation va plus loin : l'État en tant que tel est présenté comme une victime potentielle. S'agit-il là des propos d'un homme qui veut semer la panique, qui veut dispenser cyniquement le démantèlement de l'État social ? Avons-nous même affaire à un ennemi sournois et mortel de l'État, qui éprouverait une joie malsaine à prédire « la mort de l'État national » ? La mort par excès de prestations, par épuisement, la mort par les remèdes que lui appliquent ceux qui veulent le sauver et croient bien faire ?

Le but premier de cet essai n'est pas de provoquer. La réflexion qui y est menée repose bien plus sur une inquiétude pour l'avenir de l'État. L'État est le protecteur du droit et tant que c'est le cas, personne ne voudrait sans doute renoncer à un minimum d'État de droit. Toutefois, un État économiquement et moralement en faillite en raison d'un surmenage social ne peut plus assumer ses tâches fondamentales, à savoir la protection de la liberté et le maintien de l'ordre. Il vaut donc la peine de réfléchir aux moyens d'éviter cette faillite.

L'État-providence va-t-il mourir de surmenage ?

Nous sommes confrontés au défi d'empêcher l'extension de ce que l'on peut appeler à juste titre une dépendance croissante, permanente et totale d'une institution qui n'est plus capable de s'orienter ni de se reconstituer durablement, d'une institution qui se dirige tout droit vers l'abîme.

La principale faiblesse de l'État-providence n'est pas son coût de moins en moins supportable ; sa plus grande erreur est de scier la branche sociale sur laquelle il est assis. Une société dans laquelle les hommes ne savent plus se soutenir et s'aider spontanément, par simple motivation humaine, est destinée à disparaître, même si sa productivité économique suffit encore à sauvegarder des structures de substitution surannées, voire à les étendre. Le comportement social se construit lentement de génération en génération, par l'apprentissage de la civilisation. Or, la régénération de cet édifice semble aujourd'hui avancer moins vite que sa désagrégation. Le principal obstacle ne réside pas au niveau des finances, mais des esprits.

* L'auteur est président du Conseil de fondation de l'Institut Libéral.

L'État-providence est une chose trop sérieuse pour être abandonné aux socialistes, mais, inversement, on ne prendra au sérieux les critiques fondamentales qui lui sont adressées que si elles parviennent à formuler des alternatives. Certes, il pourrait sembler facile de critiquer quand on ne risque pas de devoir réaliser son propre programme et quand on peut mettre tous les dysfonctionnements du monde sur le dos de son adversaire politique : ce constat vaut pour les utopistes de gauche comme pour ceux de droite. Mais pour reprendre une phrase de Max Frisch, on n'est pas réaliste quand on n'a pas d'idées.

L'idéal sur lequel se fonde la critique de l'État-providence n'est pas celui d'une société totalement dérégulée, d'une société sans engagements, sans foi ni loi et sans morale. Bien au contraire. Une société avancée, fondée sur les services et l'information, caractérisée par une forte division du travail a besoin de règles qui créent et garantissent la confiance et la fiabilité. Ces règles doivent être admises de manière non centralisée et en aucun cas être imposées de manière centrale et uniforme. L'avenir appartient à une société aussi diverse que possible d'être humains responsables, indépendants par principe, d'être humains capables de constituer et d'entretenir les filets indispensables à une minorité qui peut avoir besoin d'aide.

Marché, responsabilité et dignité humaine

Cette société libérale a les caractéristiques suivantes :

1. elle repose sur des êtres humains responsables, et non sur des organisations politiques. Ces personnes responsables doivent être capables d'établir et de transmettre contractuellement les règles nécessaires à la cohabitation et de les adapter constamment aux nouvelles situations ;
2. elle repose sur un grand nombre de petites entités non centralisées, concurrentes et coopérantes, et non sur une gestion politique centrale. Les êtres humains tirent les leçons d'essais et d'erreurs faits à travers des millions d'expériences petites, voire très petites de cohabitation et de coopération ;
3. elle repose sur la diversité, et non sur l'égalitarisme. La société civile n'est rien d'autre qu'un ensemble d'êtres humains différents cohabitant, coopérant, se rivalisant pacifiquement ;
4. elle repose sur une répartition souple des rôles et sur des modes de vie les plus divers. Dans la « grande école de la vie », les rôles ne sont pas définitivement répartis entre ceux qui enseignent et ceux qui apprennent : chacun est alternativement maître et élève. Le principe de base est le respect mutuel et le respect de la dignité humaine de chacun ;
5. elle repose sur la transparence et la communication. Le fait de se copier les uns les autres n'est pas seulement admis, mais expressément souhaité. Le succès doit être imité et étendu, les erreurs doivent être évitées ou, du moins, limitées ;
6. elle repose sur l'indépendance et la responsabilité. Celui qui manque l'école de la vie et l'école du marché devra assumer les conséquences de son erreur.

Ce programme n'est pas simplement le reflet d'une idéologie dogmatique néolibérale. Il constitue en fait le seul système qui ait une chance de fonctionner à moyen et à long termes dans un monde ouvert, intégré en réseaux, caractérisé par une forte division du travail. Dans ce contexte la question

déterminante n'est pas d'identifier ce qui serait juste « socialement », mais d'établir ce qui fonctionne. Quelque chose qui ne fonctionne pas ne peut pas être juste pour la société.

Pour qu'une telle société soit en état de fonctionner cependant, la politique ne peut se contenter du jeu qui consiste à se passer et à se repasser les problèmes. Elle doit « trouver des solutions communes aux problèmes communs ». Or dans les faits, la politique se limite trop souvent à reporter les problèmes et à empêcher l'émergence de solutions par des mensonges communs. Il faut casser ce cercle vicieux.

Les trois racines de l'État-providence

L'État-providence a été créé pour compenser les déficits réels ou supposés de la société industrielle. Il ne se fonde expressément pas sur l'être humain responsable. L'État-providence a trois racines, dont l'une franchement mauvaise et les deux autres partant d'une « bonne intention ».

Comme l'a prouvé Gerd Habermann dans son livre *Der Wohlfahrtsstaat, Geschichte eines Irrwegs* (L'État-providence, histoire d'une erreur) (Francfort/Main, 1997), la racine mauvaise de l'État-providence provient du désir de l'État d'imposer son autorité sur des sujets obéissants. Cette volonté de « soumettre » réunit les intérêts du pouvoir politique et des employeurs industriels : big government et big business, dans leur intérêt bien compris. Ceux-ci ont besoin d'une clientèle dépendante de l'État, de travailleurs dépendants et de consommateurs de masse irresponsables, qui dépendent à tel point des prestations sociales de l'État que l'on peut effectivement parler d'une accoutumance aggravée, à l'image de toxicomanes. Or, la toxicomanie se caractérise par un besoin toujours croissant, qui détruit la santé – ainsi que par le sevrage le jour où la drogue est supprimée.

Les autres racines de l'État-providence, celles qui partent d'une « bonne intention », sont peut-être les plus dangereuses. L'une émerge d'un besoin d'être protégé ressenti par une majorité de personnes, que l'État prétend vouloir ramener progressivement vers une plus grande liberté par des mesures positives d'aide et de soutien de toutes sortes. Cette variété « émancipatrice » de l'État-providence est incroyablement attractive parce qu'elle se présente sous l'habit de la liberté. En théorie, elle devrait mener à une diminution progressive des besoins et à une réduction constante de l'appareil d'aide et de soutien.

Les défenseurs de cette « mise sous tutelle douce » vers plus de liberté en dissimulent les échecs réels en prétendant tout simplement que l'on n'a pas encore assez fait de bien pour que les bénéficiaires de l'aide puissent définitivement assumer leur rôle de citoyens libres et responsables. L'histoire récente du socialisme vécu nous fournit un exemple éclatant de cette tactique, qui consiste à promettre constamment des lendemains qui chantent, alors que la situation empire. Dans son expression totalitaire, cette pratique devait se passer d'adversaires politiques. Or, l'étatisme social – voulu par les socialistes de tous les partis – se trouve plus à l'aise dans un système politique pluraliste que dans un État à parti unique : si l'État social ne produit pas de résultats positifs et s'il n'est plus supportable financièrement, ses tenants pourront toujours en faire le reproche à l'adversaire politique qui tient les rênes du pouvoir ou qui, dans l'opposition, empêche ou ralentit son extension finale.

La troisième racine partant d'une « bonne intention » repose sur la théorie de la défaillance du marché du travail. Elle se présente comme « sociale » ou comme étant « dans l'intérêt des travailleurs ». En y regardant de

plus près, on constate qu'elle sert avant tout les intérêts des employeurs industriels : l'État social est une sorte de cartel créé par l'industrie et approuvé par la politique qui, sous le prétexte de la protection des travailleurs, neutralise précisément cette partie-là de la concurrence sur le marché du travail qui, en cas de manque de main-d'œuvre, aurait des effets positifs pour les travailleurs en matière de salaires ou d'autres prestations. Les employeurs profitent dans une certaine mesure de cette transformation de partenaires exigeants, indépendants, individuels, en syndicalistes soumis et collectivement disciplinés ou social-démocratisés, en consommateurs dépendants, en clients et sujets de l'État-providence. Petite roue dentée à l'usine, petite roue dentée dans la grande machine d'approvisionnement social : tout s'enchaîne collectivement sous le regard bienveillant de la politique.

Dans chaque groupe d'êtres humains, il existe un « dosage normal » de « bien » et de « mal ». Je vais même plus loin en prétendant que ce dosage subreptice est présent dans chaque individu. Or dans aucun autre domaine de l'activité humaine le risque n'est aussi grand de vouloir le bien, mais de faire finalement le mal à moyen et à long termes, qu'en politique. Car la politique est le principal champ d'action de la bien-pensance et, malheureusement, les bien-pensants, comme on le sait, ont toujours beaucoup d'adeptes et bénéficient d'un écho disproportionné dans les médias.

Étatistes contre « socialistes »

La politique travaille volontiers selon le principe binaire « l'un ou l'autre ». En entrant dans ce schéma, on est confronté rapidement à des confusions pour le moins surprenantes. Partons de l'hypothèse qu'il existe deux options de base en philosophie politique. D'un côté, nous avons ceux qui considèrent l'État comme la principale instance pouvant résoudre les problèmes. Pour leur foi dans l'État, nommons les tenants de cette école « étatistes ».

De l'autre côté, il y a tous ceux qui préfèrent chercher des solutions communes aux problèmes communs dans le cadre de la société civile. Ces personnes qui croient en la société doivent logiquement être appelées « socialistes », leur idée de la société civile reposant sur un réseau de traditions et de conventions volontaires, et non sur la contrainte de l'État. Cependant, la désignation « socialiste » est aujourd'hui revendiquée par des partis qui, en majorité, ont une foi inébranlable en l'État. L'État-providence qui prescrit la vie collective est donc une manifestation des étatistes – qui ont existé et qui existent toujours dans tous les partis politiques, socialistes ou non. Les Romains de l'Antiquité connaissaient trois niveaux de socialisation : pax, amicitia, societas, soit paix, amitié, société, une formule non seulement très profonde, mais aussi réaliste. En tant que programme politique, elle dépasse largement en efficacité la trilogie « liberté, égalité, fraternité » de la Révolution française : bien que ce slogan ait d'abord conduit au régime de terreur des Jacobins égalitaristes et doctrinaires puis à l'autocratie étatiste agressive de Napoléon Bonaparte, il constitue aujourd'hui encore le composé idéologique en fonction duquel les partis politiques se positionnent et se délimitent. Les uns demandent un peu plus de liberté, les autres un peu plus d'égalité et tous revendiquent évidemment la fraternité (ou la sororité). Rien d'étonnant qu'un tel fondement ne débouche sur rien de constructif, sur aucune réalisation axée sur l'avenir.

Une autre confusion de ces terribles simplificateurs oppose les individualistes aux communautaristes. Si l'on se réfère au sens originel de ces mots, on constate là encore que les opinions généralement défendues sont plus souvent communautaristes qu'individualistes. Il existe cependant deux variétés

fondamentalement différentes du communautarisme : l'étatiste et le contractuel. Un communautariste sceptique à l'endroit de l'État souhaite choisir lui-même – partiellement du moins – la société dans laquelle il aime vivre. Dans cette perspective, on peut se fonder sur l'affirmation suivante du grand penseur libéral Ludwig von Mises : la liberté économique ne consiste pas à renoncer à s'intégrer socialement ; elle permet par contre à l'individu « to choose the way in which he wants to integrate himself into the totality of society », donc de choisir la voie sur laquelle il entend s'intégrer dans la totalité de la société.

La ligne de séparation ne passe donc pas entre les individus et la communauté, entre les individualistes et les communautaristes, mais entre les adeptes de la contrainte et les adeptes du libre arbitre. La communauté est un bien précieux, elle est indispensable à la survie, mais elle ne peut être constituée par la contrainte ; elle a besoin d'un consensus volontaire, librement consenti.

Le consensus est d'ailleurs une notion de la science contractuelle. Il ne repose pas sur un savoir commun, mais sur une perception commune ; comme son nom l'indique, il est fondé sur le sens. Une société civile caractérisée par une forte division du travail ne peut pas survivre avec des gens qui répondent toujours et partout « désolé, ce n'est pas mon problème ». Des parents âgés qui commencent à avoir besoin de soins, des enfants qui veulent étudier, une épouse qui veut réintégrer la vie professionnelle et qui souhaite une garde pour ses enfants pendant son absence sont autant de problèmes à inscrire dans un cahier des charges personnel et non pas à faire figurer sur une liste de revendications politiques en vue de multiplier les prestations étatiques financées par des prélèvements obligatoires. Dans une société civile, la division du travail doit reposer sur des conventions adaptées à chaque situation, et non sur une contrainte uniforme.

Pourquoi faudrait-il contraindre des tiers, qui plus est de parfaits inconnus, à financer les diverses solutions possibles à des problèmes de ce type ? Même si une majorité accepte d'imposer une telle contrainte, pourquoi faudrait-il accepter que des minorités qui, pour diverses raisons, ont d'autres priorités, soient obligées de se soumettre à cette majorité ? Le droit à l'autodétermination passe nécessairement avant le droit à la participation, car pour tous les individus qui n'entrent pas dans le schéma des majorités, le principe majoritaire est une contrainte imposée de l'extérieur. Vox populi n'est pas vox Dei : la majorité du peuple n'a pas automatiquement raison. La majorité n'a pas tous les droits. Même un pouvoir démocratiquement élu doit être limité quand il s'attaque à la vie privée et à la propriété privée.

Le sens et le non-sens de la redistribution

Avant de critiquer une institution aussi populaire que l'État social, il vaut mieux réfléchir sérieusement. L'État-providence a des avantages incontestables, qui le rendent, précisément, si populaire. Il se base sur l'idée de la redistribution, qui consiste à « prendre aux riches ce qu'ils ont de trop via les impôts pour en faire profiter ceux qui n'ont pas assez » : une idée éminemment populaire que tout le monde comprend facilement, trop facilement peut-être. La définition du « trop » et du « pas assez » est en effet controversée. Dans une démocratie, c'est la majorité qui en décide.

C'est ce mécanisme qui met en évidence l'erreur systémique fatale de la redistribution et de l'État-providence qui en vit. Le groupe qui croit « ne pas avoir assez », donc les bénéficiaires potentiels, peut emporter une décision

majoritaire sur ceux qui sont contraints de donner, et cela jusqu'au point où les fonds redistribués commencent à manquer ailleurs. Le plus souvent, ces prélèvements compromettent des investissements dont a ou dont aurait besoin l'économie pour prospérer. Cette situation indésirable n'est pas le résultat de la « mauvaise volonté » de quelques intellectuels de gauche incorrigibles. En fait, c'est le mécanisme de la démocratie, le principe majoritaire, qui nous pousse dans ce piège.

La solution au problème n'en est pas simplifiée pour autant, mais reconnaître ce fait interdit en tout cas de se renvoyer les responsabilités : ce ne sont pas les gauchistes, ce ne sont pas les socialistes ou les sociaux-démocrates qui voulaient et veulent l'État-providence, c'était et c'est encore nous tous, dans notre vaste majorité, et c'est bien pour cela qu'il est très difficile de l'attaquer. Mais quelqu'un doit tout de même avoir le courage de parler ouvertement de ce problème et de supporter les contre-attaques de ses tenants, dont les reproches culminent généralement par des déclarations du genre : « cette personne n'est pas sociale, elle n'a pas de cœur pour les pauvres et les défavorisés ».

Mais que signifie vraiment « social » ? Les socialistes d'État et les sociaux-démocrates, partout dans le monde, ont réussi à accaparer cette notion pour en faire l'étiquette désignant leurs opinions. C'est pour le moins un succès remarquable dans le combat pour occuper les notions.

La pauvreté fabriquée

De nombreux libéraux se sentent coupables en affichant leurs opinions et ne cessent de se justifier en affirmant qu'ils sont certes libéraux, mais néanmoins sociaux. C'est à se demander ce qui s'est passé dans l'histoire des idées et dans l'histoire de la manipulation des notions pour que plus personne ou presque n'ait le courage de dire que le socialisme – dans ses variantes étatistes – a des effets profondément antisociaux. Il entrave, voire bloque la croissance de la productivité et compromet ainsi l'unique base d'une lutte efficace et durable contre la pauvreté.

Le défi n'est pas en effet de combattre la pauvreté dans le monde, mais bien plus de démasquer les idéologies qui entravent ou empêchent la disparition progressive de la pauvreté. Comme la « bêtise », la « pauvreté » revêt de la responsabilité des milieux qui entravent ou empêchent la « débêtification » et le « dépauvrement » spontanés par leurs programmes de contrainte, qui placent des populations entières sous tutelle politique ou religieuse. Le fait que ces programmes partent d'un bon sentiment n'y change rien. La pauvreté ne surgit pas toute seule ; elle est la conséquence d'un ordre social basé sur la contrainte. En fait, la notion même de « lutte contre la pauvreté » est hautement discutable.

Il serait trop simple de réduire le « problème État-providence » à une question de mesure. Si l'État est aujourd'hui surmené, c'est parce qu'on promet plus qu'on ne peut tenir et que la dynamique interne des structures de contrainte pousse à cette surenchère. Lorsque les difficultés augmentent sans cesse, il ne suffit plus d'improviser en dissimulant les faits et les relations entre eux.

Ceux qui croient que l'État-providence ne subit qu'une difficulté passagère en raison d'une croissance économique trop faible se trompent lourdement. Reposant sur la redistribution, le « système État-providence » dans son ensemble est inapproprié. Quand on définit la redistribution par le fait de prendre aux riches pour donner aux pauvres, on rencontre généralement une

large adhésion. Par contre, si on la définit en disant qu'on prend aux travailleurs pour donner aux fainéants – la preuve est faite que c'est souvent le cas – l'adhésion est déjà nettement moins unanime. Cela dit, l'affirmation selon laquelle tous les riches sont travailleurs et tous les pauvres sont paresseux est évidemment infondée et même blessante. Mais il est incontestable que dans une société ouverte, basée sur l'effort de chacun, il existe un lien entre la richesse et la volonté de travailler, un lien qu'il faut relever.

Le socialisme antisocial

Le système de redistribution n'inclut pas seulement ceux à qui l'on prend et ceux à qui l'on donne. Il y a entre eux un gigantesque appareil de redistribution – la politique, l'administration. Et cet appareil de redistribution est tout sauf gratuit. Bien au contraire, il absorbe des montants énormes pour fonctionner, minant du même coup l'efficacité de ce processus. Il existe des exemples – l'Inde, par exemple – où le flux d'argent coule uniquement des riches aux redistributeurs. Les gens vraiment pauvres n'en voient pas la couleur. Nous n'en sommes pas encore là en Suisse, mais cette forme de dégénérescence est présente dans chaque appareil de redistribution. On prétend redistribuer de manière toujours plus précise et plus fine, mais en réalité on se contente d'augmenter les effectifs de l'appareil de redistribution. Et finalement les prélèvements suffisent tout juste à faire tourner la machine. Lorsque ce développement a commencé, il ne sert à rien de procéder par petites corrections. C'est le système qu'il faut changer.

Le socialisme d'État n'est pas social. Il n'y a par contre rien à redire contre un socialisme volontaire et pratiqué par ses propres moyens, un socialisme dans le sens originel du terme. En fait, il faut se demander si le qualificatif de « social » ne revient pas à ceux qui, sans s'inquiéter de leur cote de popularité, mettent le doigt sur les problèmes dont les majorités ne veulent pas entendre parler, plutôt qu'aux milieux qui font croire qu'on peut continuer tranquillement comme jusqu'ici et que quelqu'un finira bien par payer. « Peace for our time » et « après nous le déluge » ne sont pas des stratégies sociales qui permettront de surmonter les problèmes de l'avenir.

Celui qui croit que le problème de l'État-providence peut être résolu par une augmentation supplémentaire des impôts se trompe lui-même et autrui, quelle que soit la tendance politique à laquelle il appartient. Il ne s'agit pas ici de la question éthique touchant à la volonté politique, mais d'une question de responsabilité quant aux conséquences que l'on déclenche ou que l'on accepte. Augmenter les impôts, c'est en fin de compte réduire la productivité, donc accroître les problèmes et diminuer les recettes de l'État.

L'individualisation comme conséquence

Des sociologues de renom observent dans notre société moderne ou postmoderne un effacement du sentiment de communauté et une augmentation de l'égoïsme sans égard pour les autres. Il existe aussi une tendance à mettre cette évolution sur le compte du « néolibéralisme ». À en croire ce point de vue, ce sont les méchants défenseurs de l'économie de marché, intéressés uniquement à l'argent et au profit, qui provoquent ce triste isolement et cette solitude des gens. Ce diagnostic posé, il ne reste plus qu'à l'État-providence de pallier l'absence du sens d'entraide au sein de la population. Donc de boucher les « lacunes ».

Le processus regrettable d'isolement et d'individualisation égoïste des gens existe effectivement, mais ses causes ne sont pas à rechercher dans le marché, mais bien dans les mesures de contrainte parties d'une « bonne intention » : c'est l'État qui, en prétendant boucher les « lacunes », entraîne un accroissement de la « fracture sociale ».

L'auteur autrichien Karl Kraus, connu pour ses critiques sociales combatives, avait lâché, dans les années vingt du siècle dernier, la phrase suivante à propos de la psychanalyse, qui faisait alors fureur : « La psychanalyse est elle-même la maladie dont elle prétend être le remède. » On peut en dire autant pour l'État-providence : l'État-providence est lui-même la maladie dont il prétend être le remède. C'est son intervention qui génère l'isolement en déléguant l'entraide humaine aux administrations et l'empathie aux fonctionnaires ; c'est lui qui, finalement, provoque la détérioration d'un réseau subtil de relations familiales, caritatives, amicales, ou même commerciales.

Services payants et bénévolat

À l'avenir, des services payants remplaceront de plus en plus l'action réputée gratuite – mais en réalité extrêmement onéreuse et de moins en moins efficace – de l'État-providence. Et qu'en est-il de la « troisième voie », du travail bénévole ? Existe-t-il une voie qui nous ramènerait à la charité et aux activités de bienfaisance privées et ecclésiastiques ? Les problèmes actuels ne peuvent se régler par un retour nostalgique à un passé révolu depuis longtemps. Les travailleurs bénévoles, notamment dans le domaine social, ont toutes les peines du monde à trouver une relève efficace. Il semble aujourd'hui déjà normal que nombre de prestations sociales ne soient plus gratuites. De nombreuses tâches sociales ne sont plus exclues du circuit économique. Il existe encore à mon avis un important potentiel d'emplois humainement et économiquement intéressants dans l'amélioration constante de l'offre de prestations sociales.

Pour remplacer l'État social, une société civile ouverte et innovante, fondée sur les services et l'information, en offre les conditions les plus prometteuses. Par services, on n'entend pas ici des sacrifices, mais des contributions personnelles dans un réseau de division du travail qui se suffit à lui-même. Les prestations d'une certaine valeur peuvent être payées – directement et sans passer par des institutions, offices ou autres fonctionnaires : de main à main ou de compte à compte. Il n'y a rien d'inhumain ou d'antisocial à cela. Dans cette perspective, il est parfaitement raisonnable d'exiger la privatisation du domaine social.

Le service payant est quelque chose d'éminemment social pour toutes les personnes concernées. Enlevez à l'être humain la possibilité de faire un effort et d'y gagner quelque chose – même si c'est peu – et vous lui volez une partie de sa dignité !

La fameuse « société des deux tiers », proposée par des sociologues prétendument progressistes, dans laquelle une minorité travaillerait alors que la majorité percevrait une rente grâce à la productivité gigantesque du travail, témoigne surtout d'un profond mépris de l'homme. On pourrait sans doute occuper les rentiers avec d'admirables programmes conçus par d'éminents spécialistes de l'État-providence – en clair, avec du pain et des jeux – mais jamais cela ne remplacera le respect de soi que confère une activité rétribuée. Ce qui n'empêche pas les adeptes de la « société des deux tiers » de bercer la

très nombreuse clientèle qui motive cette idiotie économique et sociale en la vendant sous couvert de « justice sociale ».

Le courage d'être indépendant, le courage de servir

En resterons-nous là ? Est-ce tout ? N'existe-t-il plus rien dans une société de services commercialisée qui puisse échapper à la loi de l'offre et de la demande ? Je crois que si. Il existe dans chaque groupe des êtres humains qui veulent faire davantage de leur vie qu'un simple troc matériel. La volonté de rendre des services qui dépassent le cadre rémunéré n'a pas encore disparu. Mais nous devons y prendre garde. Il n'est en tout cas pas raisonnable de l'exiger de tous.

Le principe social de ne tomber à la charge de personne est en revanche une exigence beaucoup plus réaliste. Le secteur social s'en trouverait grandement allégé si chacun l'appliquait. Cette sorte d'égoïsme, qui se fonde sur le principe médical selon lequel une thérapie ne doit en aucun cas nuire, est à la base de toute société qui fonctionne. Au-delà de ce principe, toute prestation sociale doit reposer sur le volontariat – si on veut qu'elle existe et se développe, car comme « la peur mange l'âme », la contrainte mange le bénévolat.

Si les réponses aux questions « combien d'État-providence », « combien d'aide volontaire » et « combien de services commerciaux financés par leurs utilisateurs » étaient de simples soustractions et additions, la thèse provocatrice énoncée dans le titre de cet essai serait fautive. Il suffirait alors d'ajouter des prestations étatiques à ce que produisent le marché et le bénévolat pour atténuer la détresse restante.

Mais il n'en est malheureusement pas ainsi. L'intervention de l'État pour prétendument combler des « lacunes » a au moins deux effets néfastes. D'une part, la hausse des impôts et surtout leur progressivité découragent l'engagement privé. La prétendue « gratuité » de l'offre étatique rend inutiles les prestations sociales de proximité et réduit la capacité d'identifier suffisamment tôt des situations personnelles de réelle nécessité. D'autre part, elle empêche la création d'offres payantes axées sur les besoins des utilisateurs parce que celles-ci ne peuvent tout simplement pas exister en parallèle à des interventions subventionnées.

Pourquoi, par exemple, faut-il offrir « gratuitement », par la contrainte de l'impôt, des repas à domicile ou en réduire le coût par des subventions publiques, alors qu'il est établi que la majorité des personnes âgées qui en profitent disposeraient de ressources suffisantes pour les payer elles-mêmes ? L'affirmation « vieux égale pauvre » ne s'applique pas à la Suisse. Nombre d'interventions de l'État qui déchargent les personnes âgées servent surtout à ménager leur héritage, qui perd ainsi son rôle de réserve pour les cas d'urgence.

Les étatistes puisent dans ce constat un argument en faveur d'un État-providence qui, par le biais d'un impôt sur les successions, agirait comme un bassin de compensation. Ils proposent même que cet impôt soit national ou, mieux encore, international. Mais que se passerait-il ensuite ? On aurait définitivement anéanti la volonté des gens de constituer une réserve d'urgence indépendante de l'État pour planifier financièrement à long terme, voire sur plusieurs générations. Et on aurait détruit un pan essentiel de notre culture : la famille en tant qu'unité économique.

Certes, la dimension économique n'est pas l'élément central dans une famille, mais la suppression des liens économiques distend aussi les liens

sociaux et culturels qui la composent. Avec le séquestre fiscal de l'héritage, remplacé par un « contrat » anonyme entre générations via les assurances sociales, disparaît la capacité d'assurer sa prévoyance par ses propres moyens, un élément essentiel de l'indépendance et de la dignité de l'être humain responsable.

Oui à une aide sociale subsidiaire

On ne le répétera jamais assez : être social, c'est en premier lieu ne tomber à la charge de personne. Ne nuire à personne comme principe fondamental de la vie en société, est-ce suffisant ? Non, mais c'est déjà beaucoup. Et, surtout, c'est la seule alternative valable à la devise si dangereuse parce que si attractive de l'État-providence : « tout le monde doit aider tout le monde et tout le monde doit être solidaire de tout le monde », une idée qui conduit à une exigence paradoxale et impossible à satisfaire, « tout pour tous », à une spirale de revendications infinies et finalement à la frustration totale. L'État-providence devient cette institution qui veille au bien-être de tout le monde – sauf des contribuables qui ne parviennent plus à payer son coût toujours plus élevé.

Bien sûr, il existe dans toute société des personnes qui sont incapables de résoudre elles-mêmes leurs problèmes et qui n'ont personne pour s'occuper d'elles. La communauté ne doit pas les abandonner à leur sort, mais elle doit mettre en place un filet adapté aux situations personnelles, d'abord par l'initiative personnelle, puis, de manière subsidiaire, de façon organisée. Nous devons aider ceux qui en ont réellement besoin et en font la preuve positive, de manière non bureaucratique et non mesquine. L'aide sociale – pour aider les gens à s'aider eux-mêmes – doit s'adresser aux personnes et non pas aux institutions.

L'obligation de faire la preuve du besoin n'est pas une procédure humiliante. C'est une condition qui va de soi. Et comme il n'est pas simple de tracer correctement les limites de la preuve de l'indigence, l'aide sociale doit être pratiquée au niveau où les gens se connaissent personnellement, c'est-à-dire dans les communes ou les quartiers. La production de telles prestations doit être soumise à la concurrence, y compris dans les secteurs de la santé publique et de l'éducation. C'est justement parce qu'il s'agit là de secteurs clefs que leurs services ne doivent pas être produits de manière monopolistique par l'État.

Pas de démantèlement social, une cure de désintoxication !

Les solutions esquissées ici ne sont évidemment pas assez concrètes. Cela dit, elles indiquent qu'il n'y a pas lieu de se résigner à une prétendue fatalité : les moyens de se débarrasser de la dépendance de l'État-providence existent. Par contre, il serait faux et polémique de parler à cet égard de démantèlement social. Il ne s'agit pas de revenir à des comportements d'autrefois, mais au contraire de partir vers de nouveaux horizons, d'appliquer de nouvelles solutions, de mettre en place des filets sociaux privés, donc durables et solides. Comme tout changement et toute réorientation, cette cure de désintoxication n'est pas une voie facile – surtout dans une démocratie directe où rien n'avance sans majorité convaincue.

Le système esquissé ici de l'aide et de l'encouragement ciblés sur les personnes n'est pas à l'abri d'erreurs et de dysfonctionnements. Mais moins un système est centralisé, mieux on pourra tirer les leçons des erreurs commises. En politique comme dans la vie quotidienne, il ne s'agit pas de ne commettre

aucune erreur ; il s'agit bien plus de rester capable d'apprendre et de renouveler sans cesse cette faculté qui est l'une des caractéristiques essentielles de l'homme responsable.

Il s'agit donc de trouver une stratégie qui nous sorte de la situation inquiétante dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Je suis persuadé qu'un retrait graduel de l'État-providence vaut beaucoup mieux que l'attente d'un effondrement complet, qui serait beaucoup plus douloureux – même si durant cette attente on essaie de rassembler des idées sur la manière dont on procédera quand l'effondrement sera devenu réalité.

Retrait ordonné d'un cul-de-sac

Il est probablement encore possible – du moins en Suisse – d'envisager un retrait ordonné du cul-de-sac dans lequel s'enfonce l'État-providence. Sans que l'on puisse faire marche arrière, l'image du cul-de-sac s'applique parfaitement à la situation : il ne s'agit pas simplement d'un goulet d'étranglement que l'on pourrait franchir avec un effort supplémentaire pour ensuite retrouver une voie libérée. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est un changement de direction. Pour commencer, il faut faire comprendre à la population par des faits établis et des chiffres que, véritablement, nos assurances sociales ne sont plus finançables à long terme. Il faut bien faire prendre conscience que nous ne pouvons pas laisser aller les choses comme jusqu'ici. Pour sortir de ce cul-de-sac, il faut proposer des recettes subtiles en tenant compte de tous les détails. Les assurances sociales ne peuvent pas non plus être sauvées avec des emplâtres.

Ce n'est pas avec des slogans visant à supprimer les rentes des « millionnaires » pour réduire les dépenses que l'on s'engage sur des voies nouvelles. En effet, dès que cette mesure aura fait la preuve de son inefficacité, on sera contraint de vider pour ainsi dire le système en passant aux couches suivantes, multipliant du même coup le nombre de personnes qui ne seront plus prêtes à le soutenir : il est logique qu'une personne qui ne profite plus d'un système qu'elle finance tentera de se retirer de son financement. Il serait infiniment plus juste de chercher un consensus face à la question suivante : qu'est-ce qui doit être maintenu parce que réellement indispensable ? Si l'on argumente de bas en haut, donc en partant du nécessaire dans le vrai sens du terme, on se concentrera sur les aspects qui touchent réellement la détresse des êtres humains, si bien que cette vision des choses débouchera forcément sur le concept de prestations subsidiaires – même si on utilise d'autres notions pour le désigner.

Les chiffres confirmant que la prévoyance-vieillesse ne peut pas continuer sur la même voie que jusqu'ici doivent être pris au sérieux. Une politique de réforme basée sur des rafistolages et des mesures ponctuelles isolées est vouée à l'échec.

Cette réflexion doit absolument tenir compte d'une condition annexe : l'État est non seulement incapable de résoudre des problèmes économiques ; il n'a pas non plus la capacité de résoudre durablement des problèmes sociaux. L'État ne peut garantir ni des valeurs éthiques, ni des modes de comportement, pas plus qu'il ne peut communiquer des principes religieux ou moraux et donner un sens à la vie des êtres humains. Jamais on ne parviendra à résoudre des problèmes sociaux sans l'implication de la société civile et sans prestations de l'économie privée pour soutenir des personnes en détresse. L'État ne pourra jamais imposer via des lois un comportement social à tout le monde. L'éthique

de l'entraide repose toujours sur le libre arbitre. Le comportement social est encouragé là où peuvent s'épanouir une société libre et une économie libre – une société et une économie qui s'engagent volontairement pour atténuer la détresse et éviter les développements antisociaux qu'engendre l'État-providence.



Impressum

Institut Libéral
Place de la Fusterie 7
1204 Genève, Suisse
Tél.: +41 (0)22 510 27 90
Fax: +41 (0)22 510 27 91
libinst@libinst.ch

Les publications de l'Institut Libéral se trouvent sur
www.libinst.ch.

Disclaimer

L'Institut Libéral ne prend aucune position institutionnelle. Toutes les publications et communications de l'Institut contribuent à l'information et au débat. Elles reflètent les opinions de leurs auteurs et ne correspondent pas nécessairement à l'avis du Comité, du Conseil de fondation ou du Conseil académique de l'Institut.

Cette publication peut être citée avec indication de la source.
Copyright 2005, Institut Libéral.